

L'avenue Jean d'Antras partiellement en sens unique

Dispositif pour sécuriser les accès au groupe scolaire



L'avenue Jean d'Antras partiellement en sens unique

L'avenue Jean d'Antras à Mirande à sens unique ou presque

D'ici au 23 juillet, la section de l'avenue Jean d'Antras, immédiatement après les structures d'accueil du Pitchounet et de Cadichon, et passant devant l'école élémentaire Élie Duffort, passera à sens unique pour protéger les allées et venues des parents et élèves.

Les habitués l'auront sans doute remarqué, mais à certaines heures de la journée, notamment le matin et le soir aux heures de début et de fin des cours, circuler avenue Jean d'Antras, devant l'école élémentaire Élie Duffort, est un vrai parcours du combattant : des voitures qui s'arrêtent, des enfants et parents qui traversent, et les places de stationnement sont prises d'assaut.

Pour sécuriser au maximum ce lieu de passage très fréquenté et protéger les usagers, cette portion de l'avenue Jean d'Antras va donc être réduite à une voie de circulation à sens unique. Vous pourrez emprunter cette avenue depuis le boulevard Saint-Roch ou le rond-point de la route de Saint-Martin/Monclar-sur-Losse vers Gersycoop, mais désormais depuis cet établissement, il sera impossible de rejoindre le centre-ville par l'avenue Jean d'Antras. Il en est de même pour les bus et taxis empruntant la voie de circulation qui leur est réservée devant l'école.

Cette nouvelle réglementation rentrera en vigueur dès que les panneaux relatifs à ce changement seront mis en place semaine 29.

Consciente de la nécessité de changer les habitudes acquises depuis de nombreuses années et de prendre en compte ce nouveau changement, la municipalité tolérera une courte période de transition. Mais attention, cela n'est que temporaire. Alors attention aux panneaux de circulation et à votre vitesse pour noter les changements !



plan rue antras.jpg